



Communiqué de presse

Paris, le 27 janvier 2021

Prime d'équipement informatique : le ministre Blanquer manque encore à sa parole

Mercredi 27 janvier est le jour où les agent-e-s de la fonction publique perçoivent leur salaire.

C'était l'occasion pour les personnels de vérifier ce que vaut la parole du ministre, qui avait promis le versement d'une prime d'équipement informatique d'un montant de 150 euros aux enseignant-e-s dès janvier 2021.

Les personnels ne seront pas surpris de remarquer que cette prime n'est pas venue s'ajouter au salaire des personnels. Les personnels de l'Éducation nationale étaient massivement en grève le 26 janvier pour une augmentation générale des salaires. Le retard dans le versement de cette prime résonne à cet égard comme une nouvelle provocation d'un ministre incapable de tenir les engagements qu'il a pris en public à l'occasion du Grenelle de l'éducation.

Le ministre a volontairement exclu du versement de la prime d'équipement les AESH, les CPE, et professeur-e-s documentalistes. Pour SUD éducation, cette division entre les personnels est inacceptable : toutes et tous doivent pouvoir obtenir sans délai le montant de cette prime.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

